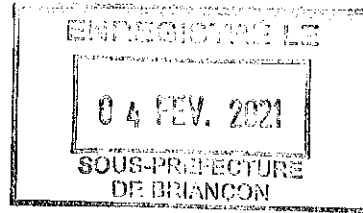




**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27.01.2021**

N° DEL 2021.01.27/19



Le **mercredi 27 janvier 2021** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Thème : TRAVAUX

Objet :
**Aménagement des
places de l'Europe et
Place du Pays
Briançonnais –
lancement et
financement**

Etaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Emilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Elisa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE- BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Hervé BOULAIS, Sandrine CORDIER, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LEON, Francine DAERDEN

Convocation :

Date :
21/01/2021

Affichage :
21/01/2021

**Nombre de
membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 28

**Nombre de
Suffrages
Exprimés : 32**

Etaient représentés :

JULLIEN Christian donne pouvoir à Yoann LAGIER ;
LASSERRE Brigitte donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
CORDIER Sandrine donne pouvoir à Claire BARNÉOUD ;
PONS Renaud donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
DAZIN Florian donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés

Secrétaire de séance : Emilie DESMOULINS

Rapporteur : MONSIEUR LE MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-29, L. 2122-22, L. 2122-23, L. 2131-1 et L. 2131-2 ;

CONSIDERANT la volonté de la commune de requalifier les places de l'Europe, des Escartons et du Pays Briançonnais ;

CONSIDERANT leur conception datée et leur mauvais état général nécessitant une requalification complète ;

CONSIDERANT la pertinence d'un phasage opérationnel étalé sur 2021 (études et travaux de la place de l'Europe) et 2022 (travaux des places des Escartons et du Pays Briançonnais) ;

CONSIDERANT le coût de cette première phase d'études et de travaux qui est estimé à 500 000 € HT ;

CONSIDERANT les travaux de la commission ENVIRONNEMENT, TRANSPORTS, DEPLACEMENTS, TRAVAUX réunie le 22/01/2021,

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'approuver le plan de financement suivant :

État (40%)	200 000,00 €
Département (20%)	100 000,00 €
Autofinancement (40%)	200 000,00 €
Total	500 000,00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2021.01.27/19

PUBLIÉ LE

04 FEV. 2021


Le Maire
Arnaud MURGIA